

La Lettre des Seniors Halluinois - n° 32

janvier 2013

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle se tiendra le **15 février 2013** à 14 h 30 au FAMILIA
(renouvellement des adhésions à partir de 14 h 00).

BILAN DE LA SEMAINE BLEUE

Les activités habituelles ont connu le succès, de même que le Goûter dansant, les films d'H.V.A. et l'après-midi Cabaret.

La journée "portes ouvertes" au C.L.I.C. à COMINES a permis de découvrir les possibilités de ce lieu de ressources dédié aux Seniors.

Quelques nouveautés cette année ;

- ♦ l'occasion de prendre un repas au Val-de-Lys suivi de la visite de deux appartements ;
- ♦ l'exposé de Mme Geneviève Wallaert en partenariat avec le C.L.I.C. sur "les droits des grands-parents" ;
- ♦ la projection, un samedi, du film d'Yves Robert "La guerre des boutons" à laquelle étaient invités les grands-parents et leurs petits-enfants.

Cette quinzaine, qui s'est terminée par le *Repas des Anciens*, a une fois de plus montré l'engagement des bénévoles. Qu'ils en soient remerciés.

Fin novembre, la **SOIRÉE SOUPES** a réuni environ 150 personnes dans une ambiance simple, joyeuse et conviviale.

Le Bureau de l'A.S.H.

Petite info : la chorale du Val-de-Lys s'ouvre
aux personnes de l'extérieur.

Prendre contact avec Nathalie au Val-de-Lys.



Denise



Suite à une mauvaise chute - elle s'est pris les pieds dans le tapis - Denise est clouée dans son fauteuil.

Le docteur lui a dit qu'elle en aurait pour longtemps et qu'il fallait qu'elle se fasse aider. Alors, sa fille est allée au C.L.I.C. pour se renseigner. Une infirmière et une assistante sociale sont venues voir Denise puis ensuite, une aide-soignante et une aide-ménagère.



Mais Denise rumine

:

- *Pas question d'aller en maison de retraite, je veux rester dans ma maison.*
- *Tous ces étrangers dans ma maison, ils vont fourrer leur nez partout.*
 - *Ils vont pas me faire n'importe quoi à manger quand même. J'ai mes habitudes.*
- *Et puis, ça va coûter, j'ai pas une grosse retraite, c'est qu'une réversion, et je sais encore compter.*
- *C'est vrai que ma fille, elle peut pas tout faire. Déjà qu'elle garde son petit-fils pour sa fille qui travaille.*
- *Il y a cette lettre aussi, que je n'arrive pas à retrouver. Mon fils m'a écrit qu'il avait eu des ennuis avec la police. Ça regarde personne, même ma fille n'est pas au courant.*
 - *Les bonnes parties de scrabble au Club, ça va me manquer. Et dire que je venais de m'inscrire au stage informatique... Je vais devoir faire une croix dessus.*
 - *Heureusement que j'ai une bonne voisine, elle m'apporte le journal une fois par semaine.*
 - *Faudra regarder dans le frigo, il y a encore un reste de rata vieux de 15 jours, il doit y avoir du minou dessus.*
 - *Il faudrait laver les carreaux, on voit presque plus à travers. . . .*

C'est pour répondre à ce type de préoccupations que l'Association des Seniors Halluinois travaille avec le C.L.I.C. et les professionnels du territoire à améliorer et personnaliser la Charte des Droits et Libertés de la Personne âgée Dépendante.

Quelques semaines plus tard :

- *Au revoir Madame Denise, bonne journée !*
- *Au revoir Annette, à demain !*

Dans la maison, une bonne odeur de café.

Denise est toujours dans son fauteuil, l'aide-soignante vient de partir. La journée s'annonce bonne.

Denise se sent fraîche, reposée. Elle s'amuse à voir à travers la porte-fenêtre, dans le jardin, un oiseau picorer un ver de terre. Elle pense :

- *J'ai fait bonne chère avec ma tartine ce matin. C'était pas mauvais cette confiture d'orange !*

Charte des Droits et Libertés de la Personne Âgée Dépendante

- Article 1** Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie.
- Article 2** Le lieu de vie de la personne âgée dépendante - domicile personnel ou établissement - doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.
- Article 3** Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.
- Article 4** Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.
- Article 5** Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.
- Article 6** Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver ses activités.
- Article 7** Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.
- Article 8** La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.
- Article 9** Toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.
- Article 10** Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés et en nombre suffisant.
- Article 11** Soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.
- Article 12** La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.
- Article 13** Toute personne en situation de dépendance doit voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.
- Article 14** La population dans son ensemble doit être informée des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.

L'association Halluin Voyages Amitié (HVA) aura 30 ans en 2013.

Elle est née de la volonté de permettre aux parents de se rendre sur les lieux des classes vertes de leurs enfants ; la destination première et unique a été PELVOUX.

Par la suite, ces voyages se sont rapidement étendus à toute la France, puis à l'Europe et même au-delà.



Une caractéristique d'HVA est la continuité. En trente ans, l'association n'a connu jusqu'à présent que 3 Présidents. Cette constance s'est d'ailleurs avérée pour d'autres postes de responsabilités tels le Secrétariat et la Trésorerie.

La première Présidente, **Agnès BOSTOEN**, n'est restée que peu de temps en place. Elle a surtout présidé au démarrage, à la mise sur orbite en quelque sorte. **Norbert LIOEN** lui a rapidement succédé. Il a développé HVA dans ses différents domaines d'activité que sont les repas de fête, les sorties culturelles ou de détente et les voyages.

Norbert a cédé sa place fin 2003. J'ai repris le flambeau en janvier 2004 et j'ai poursuivi l'œuvre de mes prédécesseurs.

L'activité **VOYAGES** a été étendue au monde entier, c'était le désir des adhérents.

Aujourd'hui, les activités d'HVA sont toujours orientées dans le même sens. Sans parler du passé, l'année 2012 aura vu :

- des animations (*repas du Mardi-Gras, banquet annuel, projection de films de vacances...*)
- des sorties avec partie culturelle (*Damme et Sluis, Keukenhof, Delft, Dinant...*)
- des voyages (*Venise, Pays-Baltes, Alsace, Côte Est des États-Unis...*).

La **COTISATION** reste modique : 10 € pour une année.

Une nouveauté à partir de cette année, les activités d'une journée sont désormais ouvertes aux non-adhérents moyennant un supplément de 6 € appliqué au prix de l'activité. Qui veut participer à 2 manifestations (ou plus) a tout intérêt à adhérer ; par contre cela permet à des amis d'accompagner un adhérent pour une activité donnée.

Pour **informer** ses adhérents, HVA met en œuvre différents moyens :

- une permanence hebdomadaire, tous les vendredis, de 15 h à 17 h au Cercle Saint Joseph, 13 rue Emile Zola à Halluin (parking intérieur),
- des bulletins d'information, 5 à 6 par an, distribués nominativement à chaque adhérent, par porteur ou par courrier selon le lieu de résidence, ou par internet pour ceux qui disposent d'une adresse électronique,
- des annonces par voie de presse... que les journaux concernés sont seuls à maîtriser.

Pour **prendre contact** avec HVA, il y a plusieurs possibilités :

- par téléphone (03.20.37.78.98 ou 06.15.71.87.66)
- par internet : jeanmontagne@nordnet.fr
- par courrier adressé à HVA, 30 square Saint-Exupéry, 59250 HALLUIN
- ou tout simplement en passant à l'une des permanences (voir ci-dessus).

Jean MONTAGNE, *président*